

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

### **RENTREE SCOLAIRE 2008-2009 :**

Faisant suite à la suppression du samedi matin, le réaménagement des horaires et la mise en place de cours de soutien scolaire les mardis et vendredis de 16h15 à 17h15 génèrent des désagréments (les transports scolaires ne sont pas prévus pour les élèves qui suivront les heures de soutien) et provoquent la suppression de manifestations appréciées comme « l'école qui chante » qui ne peut plus matériellement être organisée.

Le Conseil Municipal apporte son soutien au « Pôle des écoles liées » sur la motion présentée par les parents d'élèves lors du dernier Conseil d'école du 20 juin 2008.

### **REGULARISATION DES CHARGES DES LOCATAIRES « CURE » :**

M. le Maire présente un état détaillé du dossier de régularisation des charges locatives de la Cure. En effet, malgré trois états successifs réalisés par le SIREs, des erreurs persistent et nécessitent un nouveau décompte sur les bases du calcul réalisé par la commission municipale. Ce sujet est en cours de traitement avec le SIREs, puisqu'un courrier dans ce sens a été adressé à M. le Président du SIREs. En tout état de cause, il demeurera un trop perçu qui nécessite l'ouverture d'une nouvelle ligne budgétaire permettant de réaliser le remboursement des sommes injustement réclamées aux locataires. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision budgétaire.

### **GESTION DU CIMETIERE :**

M. Georges DORMOY est désigné à l'unanimité par le conseil municipal pour être le responsable de la gestion du cimetière. Il sera mis en place une réserve d'eau dans les meilleurs délais, et un état des lieux sera organisé pour définir les besoins en terme d'entretien.

### **INVENTAIRE COMMUNAL :**

Le Conseil Municipal décide de réaliser un inventaire du matériel présent sur les différents sites de stockage (mairie, remise face à la Cure, local pompe, trieur,...). La Commission des fêtes, sous la responsabilité du 1<sup>er</sup> Adjoint est chargée de cet inventaire qui débutera jeudi après-midi vers 15 heures avec, comme première étape, la remise face à la Cure.

### **PERMANENCE MAIRIE**

La Mairie sera fermée du 25 juillet au soir au 25 août au matin. Pendant cette période de congés, il sera organisé une permanence de la manière suivante :

Ouverture du secrétariat de mairie le vendredi de 17h00 à 18h30 les :

- 1<sup>er</sup> août : Virginie Dolota,
- 8 août : Olivier Martin,
- 22 août : Grégoire Gille.

En cas d'urgence, le Maire ou les Adjoints pourront être joints sur leurs téléphones portables. Une information et un affichage sont prévus dans les meilleurs délais.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Réponse de M. Gautherot concernant la demande faite par la Mairie d'élagage du marronnier Grande Rue devant sa maison inoccupée. Le 2<sup>ème</sup> Adjoint est chargé de lui faire suivre le contact avec les prestataires connus par la Mairie.
- OPAC : une réunion de travail est prévue le 7 juillet pour relancer le dossier, suite à la désignation d'un nouvel interlocuteur.
- Etude assainissement : une réunion, en parallèle du dossier administratif, est prévue avec EVI le 18 juillet 2008.
- Remembrement : un mémoire va être rédigé par la Mairie pour être adressé au géomètre. Ce mémoire reprendra l'ensemble des remarques et demandes particulières que le Conseil Municipal sera amené à approuver lors sa prochaine réunion. Ces points devront alors être mis en œuvre par le géomètre dans le cadre de la reprise du projet, suite à l'enlèvement du périmètre du remembrement de la zone boisée de la Fosse.